

# SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 21 janvier 2025 A 18 HEURES 30

2025- 001

République Française

DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

-----

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX

- PROCES VERBAL – TOME 1

- Affaires diverses :

 Demande pass'eau	Sabine TOUCHARD
 Repas des aînés	Sylvie BATYS
 Bilan visites de fin d'année	Sabine TOUCHARD
 Bilan téléthon	Sylvie BATYS
 Organisation d'un voyage	Sylvie BATYS

Conformément à l'article L 123-4 du code de l'action sociale et des familles et au principe retenu, en ouverture de séance, le quorum étant atteint, il est proposé de désigner un secrétaire de séance. Madame Anne-Marie FALLOUX est désignée secrétaire de séance.

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi vingt-et-un janvier à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Chacé, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Sabine TOUCHARD, Vice-Présidente, en l'absence de Monsieur Armel FROGER, Président, sur convocation faite par lui, le quatorze janvier deux mille vingt-cinq.

**Présents** : Madame TOUCHARD, Madame BATYS,  
Madame BOISGARD, Madame VASSEUR  
Madame FALLOUX, Madame MILLASSEAU,  
Monsieur ROULLOIS, Monsieur BRIAUD,  
Madame DEZE, Madame REVERDY, Madame SXAY

**Excusés** : Monsieur FROGER Armel Président  
Madame BRUNET, Madame MARTIN, Madame CHANTRON  
Monsieur MERCK, Monsieur VAHE

En exercice : 17  
Le quorum est atteint

Etaient Présents : 11

Excusés : 6

Secrétaire de séance : Anne-Marie FALLOUX

## AFFAIRES DIVERSES :

### Demande pass'eau

Une demande d'aide pass'eau est arrivée pour une facture d'eau importante à régler. Pour rappel le budget disponible concernant ce fonds pour les habitants de BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX atteint actuellement 3304 €. La ligne budgétaire est créditée chaque année de 851 € durant toute la durée du contrat de délégation de service public liant la SAUR à l'Agglomération Saumur Val de Loire. Les montants non utilisés sont reportés à l'année suivante. Après étude du dossier présenté, il est proposé d'utiliser ce fonds pour un montant de 600 euros.

### Repas des aînés

Sylvie BATYS évoque l'organisation du repas des aînés du 2 mars prochain. Les deux personnes qui animeront seront présentes à 10h30 le dimanche et le traiteur arrivera à 11h. Une soupe saumuroise sera servie à l'apéritif. Il sera demandé aux agents d'installer les tables avant. La salle sera préparée le samedi à 14 h. Les conjoints des élus qui veulent participer à ce repas pourront venir, un don de 25 euros par chèque au CCAS sera apporté. Les membres devront être présents dès 11h30 le dimanche pour l'accueil des premières personnes.

### Colis de fin d'année

La distribution des colis s'est bien passée. Les personnes étaient ravies. Sabine TOUCHARD propose de fixer des règles pour la répartition des visites. En effet, certaines personnes ne veulent pas changer, d'autres aimeraient faire seulement leur commune, d'autres seulement leur rue... Comme c'est difficile de répondre à toutes les demandes, les Membres décident que pendant deux années à suivre les répartitions des visites seront les mêmes et seront changées ensuite tous les deux ans afin de tourner sur l'ensemble de la commune nouvelle.

### Téléthon

Le téléthon s'est bien déroulé. La somme totale récoltée au profit du téléthon est d'un montant de 3 314.17 euros. C'est une réussite, les retours sont bons. Le concours de cartes s'est bien passé. Sylvie BATYS propose cette année d'avancer le concours de cartes d'une semaine avant le téléthon afin d'éviter d'avoir d'autres manifestations en même temps ce qui permettrait d'avoir plus de monde. Sylvie BATYS propose de prendre contact avec l'association ACDC et avec une personne qui fait de la mosaïque pour savoir si elles seraient d'accord pour participer au téléthon cette année.

### Voyage

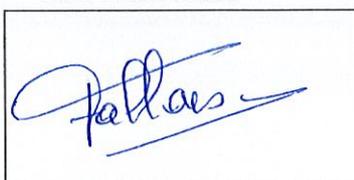
Sylvie BATYS évoque le voyage qui pourrait être organisé un week-end en mai. Nathalie VASSEUR exprime son interrogation sur le caractère social d'un tel voyage et demande s'il est possible de vérifier que cette action rentre bien dans les compétences du CCAS. Elle évoque le fait que ce voyage ne permet pas forcément aux personnes en difficulté de venir aux voyages. De plus le fait qu'il soit ouvert à tous et que le but est de créer un lien rentrerait plus dans le cadre de la commission lien social. D'autres membres prennent la parole dans le même sens. Il est donc demandé d'y réfléchir et d'étudier à nouveau cette action.

Sabine TOUCHARD propose de déterminer une salle où aurait lieu tous les ans l'après-midi récréatif et une salle où aurait lieu tous les ans le repas des aînés.

Il est décidé que l'après-midi récréatif se déroulerait aux Ifs car il y a moins de monde et le repas des aînés à Brézé où la salle s'y prête mieux, notamment pour la visibilité du spectacle. Cela pour les années à venir. Cette année le repas des aînés se fera encore aux Ifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 55

**Le Secrétaire de Séance**  
**A. FALLOUX**



**Le Président**  
**A. FROGER**

